

Equiper les lampadaires de LED

Depuis quelques années, les têtes des candélabres publics sont remplacées pour adopter la technologie LED. Entre 2021 et 2023, ces améliorations ont permis une économie d'énergie de 26%. Environ 20 têtes sont changées par année, et ce, jusqu'en 2028.

L'éclairage public subit de grands changements depuis quelques années. Rue par rue, une vingtaine de lampadaires sont changés chaque année pour accueillir du LED dynamique, des réglages automatiques de puissance et un détecteur de mouvement. Sur les 245 luminaires présents sur la commune, 167 ont déjà été modifiés.

L'éclairage est réglé de 10% à 50% pendant les heures de nuit; lorsqu'un mouvement est détecté, il passe à 100%. La lumière est dirigée en direction de la chaussée, ce qui perturbe moins les animaux de nuit. À l'avenir, l'extinction nocturne sera commandée à distance.



«Ces améliorations s'inscrivent dans notre vision de sobriété énergétique et de respect de la biodiversité.»



Basile Pache
Conseiller communal en charge de l'énergie et l'environnement Bovernier



Que fait ma commune pour le climat ?



 **MYénergie**
VERS L'AUTONOMIE ENERGETIQUE
DU DISTRICT DE MARTIGNY